

## **Avenue d'Echallens renforcement de la sécurité pour l'ensemble des modes de déplacement**

**La Ville de Lausanne réalise de nouveaux aménagements sur l'avenue d'Echallens afin d'harmoniser et sécuriser davantage encore l'ensemble des mobilités de ce milieu fortement urbanisé. Trois phases de travaux se succèdent durant l'année 2017 afin de permettre le développement de l'offre en transports publics sans fragiliser la délicate cohabitation avec les autres types de mobilité.**

La Municipalité de Lausanne, les tl, le LEB et le Canton ont depuis 2002 pris un certain nombre de mesures de sécurisation et de sensibilisation sur l'avenue d'Echallens afin d'améliorer la situation des usagers interagissant avec les flux de circulation des bus, du train et de la circulation automobile. Un audit de sécurité, commandé par les Autorités auprès d'un bureau d'étude spécialisé en 2016, a permis d'identifier, dans cet environnement à la fois piéton, routier et ferroviaire, des aménagements complémentaires permettant de renforcer la sécurité de l'ensemble des modes de déplacement.

Dans cette optique, de nouveaux aménagements ont été planifiés pour l'année 2017.

- **Février** : l'arrêt Saint-Paul de la ligne 29 des tl, direction centre-ville, a été déplacé dans la contre-allée en vue d'une adaptation de la desserte et d'un tracé plus naturel, plus direct et plus lisible.
- **Mai** : un nouveau guidage des vélos et la pose d'un système permettant de constituer une surface sans ornière au niveau du croisement avec les rails viendront améliorer la sécurité des cyclistes au carrefour de Montétan.
- **Juillet-août** : quatre passages pour piétons seront régulés au moyen de feux entre le carrefour de Montétan et la trémie de Chauderon, des signaux lumineux avertiront les usagers du passage du LEB à l'entrée des deux contre-allées, un îlot séparateur des sens de circulation sera construit au droit de la contre-allée est et les marquages au sol seront renforcés.

Des actions de communication accompagneront ponctuellement riverains et usagers durant les phases de réaménagement.

La mise en souterrain du LEB, prévue en 2020 et dont les travaux devraient démarrer cet été, supprimera le danger représenté par la cohabitation d'autant de modes de transports différents se partageant la chaussée, renforçant ainsi la fluidité du trafic et la sécurité des usagers.

La Direction des finances et de la mobilité

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 10 mars 2017